

VISION ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

La FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix appellent à un passage rapide à l'action

Charlevoix, le 12 novembre 2025 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de Charlevoix saluent les orientations de la vision économique *Le pouvoir québécois* présentée ce matin par le premier ministre du Québec, François Legault. Si la vision proposée va dans la bonne direction, elle doit maintenant se traduire en actions concrètes qui auront un impact réel sur nos entreprises et l'économie québécoise. Ces actions devront notamment tenir compte de deux facteurs déterminants pour notre croissance : l'accès aux contrats publics et la disponibilité de la main-d'œuvre.

Les quatre priorités des entreprises québécoises

La FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix s'attendent à ce que le gouvernement agisse rapidement sur les quatre priorités des entreprises québécoises :

- **Accès à la main-d'œuvre** : s'assurer que les entreprises aient accès aux travailleurs nécessaires pour réaliser nos ambitions économiques;
- **Compétitivité** : augmenter la compétitivité de l'environnement d'affaires en dérèglementant et en réduisant le fardeau administratif;
- **Accès aux marchés** : faire de l'accès aux contrats publics une priorité;
- **Dynamisme régional** : soutenir les secteurs économiques clés des régions – aluminium, mines et forêts, agroalimentaire – et garantir des infrastructures de qualité.

Dave Fillion, directeur par intérim de la Chambre de commerce de Charlevoix souligne : « La Chambre de commerce de Charlevoix appuie la vision économique du gouvernement Legault, qui mise sur la prospérité durable et le développement des régions. Il faut agir dès maintenant pour faciliter l'accès à la main-d'œuvre, car des répercussions sont bien visibles en ce moment même sur le territoire, et permettre à nos entreprises de recruter les talents nécessaires. Nous saluons également la volonté du gouvernement de soutenir les secteurs stratégiques — aluminium, mines et forêts, agroalimentaire — et d'investir dans des infrastructures de qualité qui assureront le dynamisme et la vitalité économique de notre région. »

Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ, affirme : « La vision présentée par le premier ministre Legault rejoint plusieurs de nos priorités économiques. Le gouvernement reconnaît à juste titre l'urgence d'agir. On comprend que certains grands projets stratégiques nécessiteront du temps, mais plusieurs leviers peuvent être activés dès maintenant. Le premier ministre peut, dès aujourd'hui, favoriser le contenu local dans ses contrats publics, assurer la rétention de nos travailleurs étrangers et réduire le fardeau administratif des entreprises. Si on veut garder nos entreprises ici, il faut leur donner les conditions gagnantes ».

Filières stratégiques : miser sur nos forces

La FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix saluent la volonté du gouvernement de développer les secteurs de la défense et des minéraux critiques et stratégiques (MCS). En investissant dans ces filières d'avenir, le Québec pourra renforcer son expertise, structurer une chaîne d'approvisionnement et générer des retombées économiques dans les différentes régions du Québec.

Le Québec compte sur les quatre secteurs stratégiques en défense : le naval, l'aérospatial, le terrestre, ainsi que la cybersécurité et l'IA. Le gouvernement devra supporter les investissements de nos entreprises et s'assurer qu'elles aient le talent nécessaire pour réaliser leurs projets.

La FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix rappellent que l'accélération des projets miniers sera aussi un critère de succès. Aujourd'hui, selon les données de l'Institut Fraser, le Québec a dégringolé au 22^e rang dans le classement minier mondial, loin derrière la Saskatchewan (7^e) et Terre-Neuve-et-Labrador (8^e).

Accès aux marchés, main-d'œuvre et dynamisme régional

En réaction aux tarifs et aux menaces, le gouvernement fédéral a annoncé récemment une politique « Achetez canadien » qui entrera en vigueur en novembre. Bien que souligné dans l'annonce aujourd'hui, la FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix rappellent que le gouvernement devra emboîter le pas rapidement en se dotant d'une politique d'approvisionnement préférentiel plus ambitieuse, tant aux niveaux québécois que municipal. Tant que le critère du plus bas soumissionnaire sera la norme, nos gouvernements continueront de s'approvisionner à l'étranger alors que des alternatives locales existent, que ce soit en infrastructures, en technologies, en santé ou en agroalimentaire.

Le défi numéro un des PME est le manque de main-d'œuvre locale qualifiée. Pour assurer la stabilité et la croissance de nos entreprises, le Québec aura besoin de 106 000 nouveaux travailleurs issus de l'immigration à chaque année pour les quatre prochaines années. La FCCQ demande aussi au gouvernement du Québec de négocier avec le gouvernement fédéral une entente permettant de maintenir les travailleurs étrangers temporaires déjà en emploi au Québec.

Enfin, la FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix réitèrent que la richesse du Québec passe par celle de ses régions, dont Charlevoix. Leur vitalité dépend notamment d'infrastructures stables et modernes qui permettent d'accéder à de nouveaux marchés, la mobilité de la main-d'œuvre et la qualité de vie de la population.

À propos de la Chambre de commerce de Charlevoix

La Chambre de commerce de Charlevoix regroupe 360 membres, représentant une large gamme d'entreprises locales. Sa mission est de *Regrouper, mobiliser et outiller la communauté d'affaires et promouvoir ses intérêts.*

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements - FCCQ :

Maxime Bordeleau, TACT
819 698-3105
mbordeleau@tactconseil.ca

Renseignements - Chambre de commerce de Charlevoix

Dave Filion, directeur général par intérim
418 760-8648 poste 2
dave.filion@creezdesliens.com